

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 29 janvier 2019

### **JACQUES ANSERMET REPREND LA DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION, DE LA FAMILLE ET DES SPORTS, ET LA DIRECTION DE LA CULTURE**

Mesdames et Messieurs,

**Le bureau du Conseil communal a conduit, ce lundi 28 janvier, l'assermentation de Jacques Ansermet, nouveau municipal à Vevey. La Municipalité a procédé par la suite à la répartition de ses dicastères.**

Lundi 28 janvier, le bureau du Conseil communal de Vevey a procédé à l'assermentation de Jacques Ansermet, désigné mercredi dernier par le Conseil d'Etat vaudois pour occuper une place au sein du collège exécutif de la ville. La cérémonie s'est faite sous l'égide du président du Conseil communal, Martino Rizzello.

Par la suite, les quatre municipaux veveysans ont effectué une nouvelle répartition des dicastères : Jacques Ansermet assume ainsi dès ce mardi 29 janvier la responsabilité de la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports. Il est également à la tête de la Direction de la Culture.

Elna Leimgruber, syndique, conserve l'Administration générale, la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie et la Direction des systèmes d'information. Etienne Rivier est toujours en charge des Finances et de la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable, tandis que Michel Renaud assume la responsabilité de la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration, et celle de la Direction des espaces publics.

Consécutivement à la désignation de Jacques Ansermet et à cette nouvelle répartition des tâches, la Municipalité de Vevey continue à tout mettre en œuvre pour mener à bien les projets et les échéances majeurs qui l'attendent en 2019 dans les meilleurs conditions possibles, et poursuivre son travail dans le calme et la collégialité.